



Destinataires:
Les membres de l'ASOEC

Lausanne, 16.05.2025 / gam

PROCÈS-VERBAL

Évènement Assemblée générale de l'Association suisse des officiers de l'état civil
Date 16 mai 2025
Heure 13.30 – 15.10h (partie statutaire)
Lieu Hôtel Mövenpick, Avenue de Rhodanie 4, 1007 Lausanne, salle Olympia A
Présidence Roland Peterhans
Procès-verbal Martina Gattlen
Interprète Sulpice Piller
Présents selon liste de présence séparée

Ordre du jour

La chronologie de l'ordre du jour a été fixée comme suit au début de l'assemblée générale, avec l'accord des membres ayant le droit de vote :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024
2. Rapport d'activités 2024
3. Révision des statuts
4. Comptes 2024
5. Budget et cotisations des membres 2026
6. Élections comité directeur
7. Divers

Bienvenue par Roland Peterhans

Roland Peterhans ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Roland Peterhans informe que la veille, il a siégé à Berne dans la commission juridique du Conseil des Etats sur le thème du « nouveau droit du nom ». Il a défendu le point de vue de l'ASOEC et de la clientèle. Les réunions étant soumises au secret de la commission, il ne peut pas donner plus de détails sur l'état actuel.



Il mentionne en outre qu'Alexandra Rohrer a pris un nouveau poste à l'OFEC. Elle n'est donc plus disponible ni comme vice-présidente ni comme éventuelle future présidente de l'ASOEC. Pour cette raison, le comité a décidé que Roland Peterhans, contrairement à ce qu'il avait annoncé précédemment, se mettait une nouvelle fois à disposition pour l'élection en tant que président de l'ASOEC. Il en parlera plus en détail au point 6 de l'ordre du jour.

Allocations de bienvenue par:

- Vendredi 13.45-13.55h: Isabelle Moret, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine
- Vendredi 19.00h: Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal de la Ville de Lausanne, Sécurité et économie

Roland Peterhans salue nommément les personnes suivantes :

Interprète

- Sulpice Piller (allemand-français et français-allemand)

Photographe:

- Peter Naef

Membres d'honneur:

- Ernst Isler, Karin Schifferle, Brigitte Schweizer, Willy Zimmermann, Josef Zurfluh

Membres d'honneur excusés:

- Marlis Inderbitzin, Vincenzo Lava, Toni Siegenthaler, Johanna Vonnez

Invités de la Suisse:

- Doris Leutwyler, présidente de la commission d'examen de l'ASOEC
- Sandra Huber, présidente de la commission de formation de l'ASOEC
- Jon Peider Arquint, président de la CEC
- Walter Grossenbacher, secrétaire de la CEC
- Annika Tschudin Dinkel, ancienne présidente de la Commission pour les bases et la formation de la CEC
- Luis Gomez, Co-président de ASSH
- Vinciane Frund, autorité de surveillance VD

Référents:

- David Rüetschi, chef de l'OFEC
- Lukas Iseli, OFEC
- Rodolfo Semprevivo, chef UIS
- Andrea Oehler, cheffe suppléante UIS
- Sabine Sidler, référente SEM (Afrique occidentale)
- Mathias Müller (président de l'association bavaroise => au lieu de Prof. Anne Lavanchy)

Excusée pour cause de maladie:

- Prof. Anne Lavanchy

Associations cantonales et régionales:

- Tamara Zbinden, AG
- Evelyne Cottier, GE
- Silvio Caviezel, GR
- Petra Kamber, communauté d'intérêt de la Suisse centrale
- Marco Robbiani, TI
- Fabio Palummo, ZH



Invités de l'Europe:

- Volker Weber (président de l'association fédérale des officiers de l'état civil allemands, BDS)
- Ina Gärtner (secrétaire de l'association fédérale des officiers de l'état civil allemands, BDS)
- Ingrid Schwarz (présidente de l'association professionnelle autrichienne)
- Friedrich Bühringer (association professionnelle autrichienne)
- Mathias Müller (président de l'association professionnelle bavaroise)
- Manfred Neumann (président d'honneur de l'association professionnelle de Bade-Wurtemberg)
- Nicolas Nord, secrétaire général CIEC
- Holub Klaus (président d'honneur de l'association fédérale des officiers de l'état civil allemands, BDS)

Excusés:

- Beat Janz, conseiller fédéral
- Divers membres de l'ASOEC et des autorités de surveillance

Élection des scrutateurs

Les scrutatrices suivantes sont élues sans contreproposition et à l'unanimité:

1. Eveline Kistler
2. Evangelia Tsianakas

Présence et quorum

Parmis les 128 personnes présentes 105 ont le droit de vote. La majorité absolue et de 53 votes.

Délibérations et décisions

Demande de modification de l'ordre du jour

Roland Peterhans propose de modifier l'ordre du jour. Il demande à l'assemblée de traiter la révision des statuts en tant que 3e point et d'approuver l'ordre du jour suivant:

1. Procés-verbal de l'assemblée générale 2024
2. Rapport annuel 2024
3. Révision des statuts
4. Comptes 2024
5. Budget et cotisation des membres 2026
6. Élections Comité directeur
7. Divers

Cette modification de l'ordre du jour est approuvée par les personnes présentes..

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Le procés-verbal de l'assemblée générale du 07.06.2024 est approuvé à l'unanimité avec remerciements pour sa rédaction par Martina Gattlen et la traduction par Renato Caccia.

2. Rapport annuel 2024

Ce point de l'ordre du jour était présenté par la vice-présidente Alexandra Rohrer. Le rapport annuel 2024 est publié sur le site web de l'ASOEC. La traduction a été réalisée par Renato Caccia. Il est renoncé à une lecture du rapport annuel. Les participants ayant le droit de vote prennent connaissance du rapport annuel, rédigé par le président Roland Peterhans

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité par les membres et sa rédaction est remerciée.



3. Révision des statuts

La proposition de révision des statuts, explications comprises, a également été publiée dans les délais sur le site web et a pu être consultée par les membres. Roland Peterhans explique brièvement pourquoi les modifications sont demandées pour les articles suivants:

Les modifications suivantes sont demandées:

- Art. 15 al. 1
Comité directeur: nouveau 5 – 9 (jusqu'à présent: 5 – 7) membres
- Art. 22
Exercice comptable: nouveau 01.07. – 30.06. (jusqu'à présent: 01.01. – 31.12.)
- Art. 6 al. 2
Listes des membres: nouveau en juillet (jusqu'à présent: en janvier)
- Art. 8
Démission: nouveau à fin juin (jusqu'à présent: décembre)
- Art. 23 al. 1 et 2
Cotisations annuelles: nouveau au cours du 1er semestre de l'exercice; en cas d'adhésion au cours du 2e semestre, seulement la moitié de la cotisation annuelle
- L'art. 27 est mis à jour avec toutes les modifications.

Les personnes présentes sont d'accord de voter sur tous les articles mentionnés ci-dessus non pas individuellement mais ensemble. La révision des statuts est approuvée à l'unanimité selon la proposition publiée et expliquée.

4. Comptes 2024

Roland Peterhans et Massimo Di Nucci présentent ensemble ce point de l'ordre du jour.

Les comptes annuels 2024 ont été publiés sur le site web dans les délais. L'organe de révision Von Graffenried Treuhand AG, Berne, a révisé les comptes. Les comptes 2024 présentent une perte de CHF 136'361.00 et la fortune s'élève au 31.12.2024 à CHF 1'038'849.00.

Les comptes sont expliqués par les deux référents. Roland Peterhans souligne qu'il y a toujours eu des fluctuations dans les comptes ces dernières années. Massimo Di Nucci explique en détail les dépenses supplémentaires suivantes:

- Augmentation des indemnisations
- Frais supplémentaires pour le séminaire et l'assemblée générale
- Perte lors de la formation initiale et continue ainsi que lors des examens professionnels
- Heures supplémentaires au secrétariat

L'organe de révision recommande aux membres d'approuver les comptes annuels 2024.

Il n'y a pas de questions concernant les comptes annuels 2024.

Les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité par les membres. Décharge est donnée au comité directeur à l'unanimité



5. Budget et cotisation des membres 2026

Massimo Di Nucci présente ce point de l'ordre du jour.

Budget 2026

Pour l'année 2026, en raison du report demandé de l'exercice, deux devis ont été établis et publiés dans les délais sur le site de l'ASOEC:

- 01.01.2026.-30.06.2026
- 01.07.2026-30.06.2027

Massimo Di Nucci présente les deux budgets du 01.01.2026-30.06.2027 et mentionne la perte budgétée de près de CHF 60'000.00.

Les personnes présentes n'ont pas de questions concernant les budgets du 01.01.2026 - 30.06.2026 et 01.07.2026 - 30.06.2027 et les approuvent à l'unanimité.

Cotisation annuelle 2026

Le comité directeur propose de facturer la cotisation des membres de CHF 20.00 pour 2026. Cette proposition est également approuvée à l'unanimité par les membres, en même temps que le budget.

6. Élections comité directeur

Démission: Massimo Di Nucci

Roland Peterhans prend congé de Massimo Di Nucci. Roland Peterhans le remercie pour sa collaboration au sein du comité directeur et remet à Massimo un cadeau d'adieu. Massimo remercie les membres du comité directeur pour leur collaboration..

Les membres du comité directeur suivants se mettent donc à disposition pour une réélection:

Réélection des membres du comité jusqu'à présent:

- Réjane Anklin
- Sandra Huber
- Doris Leutwyler
- Roland Peterhans
- Alexandra Rohrer
- Dunja Valsesia

Il n'y a pas d'autres propositions de la part des personnes présentes. Les membres du comité directeur sont d'accord à l'unanimité pour une réélection intégrale de tous ces membres. Tous les membres susmentionnés sont élus à l'unanimité.

Démission d'Alexandra Rohrer de sa fonction de vice-présidente de l'ASOEC

Roland Peterhans rend hommage à son précieux travail de vice-présidente et prend congé d'elle dans cette fonction en lui offrant un cadeau.

Élection de nouveaux membres du comité directeur

Conformément aux statuts approuvés au point 5 de l'ordre du jour, art. 15 al. 1, entre 5 et 9 membres sont désormais prévus pour le comité directeur.

Nouvelle élection d'Angela Weber

Angela Weber, cheffe de l'office de l'état civil de Bâle-Campagne, se met à disposition pour l'élection au comité. Angela Weber est présentée par Massimo Di Nucci. Il n'y a pas d'autres propositions de la part des personnes présentes. Angela Weber est élue à l'unanimité et accepte l'élection. Toutes nos félicitations, chère Angela!



Nouvelle élection de Helen Vonesch

Helen Vonesch, spécialiste professionnelle de l'office de l'état civil de la ville de Zurich, se met à disposition pour l'élection au comité. Helen Vonesch est présentée par Sina Bärtschiger, membre de l'association zurichoise. Aucune autre proposition n'est faite par les personnes présentes. Helen Vonesch est élue à l'unanimité et accepte l'élection. Chère Helen, toutes nos félicitations!

Élection de la présidence

Comme mentionné lors de l'accueil, Roland Peterhans (jusqu'à maintenant) se présente pour une réélection en tant que président. Il n'y a pas d'autres propositions des membres. Roland Peterhans est élu à l'unanimité.

Élection de l'organe de révision

L'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand à Berne est élu à l'unanimité.

7. Divers

Jubilé des 40 ans de l'état civil

Roland Peterhans rend hommage à Mireille Oberson, membre de longue date, à l'occasion de son 40e jubilé dans l'état civil et mentionne qu'elle a été honorée du titre de membre d'honneur de l'association genevoise. Il remercie Mireille Oberson pour le service rendu et lui remet un petit cadeau.

Association européenne des officiers d'état civil (EVS)

Après d'intenses discussions au sein du comité, il a été décidé que le moment n'était pas opportun pour réadhérer à l'EVS.

Revue de l'état civil

L'année prochaine, la Revue de l'état civil sera numérisée et sera alors disponible en ligne et gratuitement. L'OFEC a procédé aux clarifications nécessaires et la CEC partagera les coûts avec ASOEC. Roland Peterhans remercie chaleureusement l'OFEC et la CEC!

Collaboration avec le SEM

La collaboration avec le SEM préoccupe beaucoup toutes les personnes présentes. Fin 2024, un premier entretien a eu lieu entre l'OFEC, la CEC et le SEM. Ensuite, un entretien a eu lieu fin janvier 2025, au cours duquel l'ASOEC était également représentée. Il a été défini qu'un groupe de travail mixte serait mis en place, composé de représentants de l'OFEC, de la CEC, de l'ASOEC et bien sûr du SEM. Le groupe de travail s'est réuni pour la première fois début mai. Malheureusement, le SEM a encore beaucoup de dossiers en suspens et le délai de traitement des demandes des offices de l'état civil est actuellement de six mois. Certains points ont été repris. La prochaine étape sera la formation au SYMIC pour les autorités de surveillance à la mi-juin. Celles-ci formeront ensuite les offices de l'état civil. Une grande prière à tous: s'abstenir absolument de faire des rappels. Les demandes importantes et urgentes peuvent être adressées à l'autorité de surveillance compétente; celle-ci transmettra la demande au SEM. Doris Leutwyler espère qu'un soulagement sera bientôt perceptible et promet que l'ASOEC reste à l'écoute.



Projet «nouveau site web»

Lors de l'assemblée générale 2023, les membres ont approuvé un budget de CHF 20'000 pour le projet « nouveau site web ». Réjane Anklin présente brièvement la nouvelle page web, qui est en ligne depuis le 29.04.2025. Elle mentionne que de petites corrections orthographiques seront encore apportées prochainement aux pages en français et en italien.

Remise des diplômes 2024

Le 11.12.2024, 44 diplômé(e)s ont reçu leur brevet.

Au total, 891 officiers de l'état civil ont obtenu leur brevet depuis 2005. Roland Peterhans félicite encore une fois les diplômé(e)s!

Prochains examens professionnels

Les 24/25 mars 2026 (par écrit)

Les 31 mars/01 avril 2026 (oral)

Projet « Pénurie de personnel qualifié»

Ce projet est présenté par Sandra Huber. Depuis qu'un crédit a été accordé pour un projet sur ce thème important lors de l'assemblée générale il y a deux ans, plusieurs retards ont été enregistrés, car d'autres affaires devaient toujours être traitées en priorité. L'ASOEC souhaitait lancer les prochaines étapes en collaboration avec la CEC. Pour diverses raisons, cette idée a dû être repoussée à plus tard. L'ASOEC et la CEC restent toutefois en contact à ce sujet.

Sandra Huber présente la proposition suivante à ce sujet:

- Enquête annuelle (multilingue) adressée à la direction des l'offices de l'état civil => objectif: mesurer l'impact de la pénurie de personnel qualifié
- Enquête unique (multilingue) auprès des membres de l'association => Objectif: recenser les besoins professionnels et les valeurs importantes
- Recherche d'ambassadeurs et ambassadrices de notre profession afin d'augmenter la notoriété de la profession via les canaux de médias sociaux => Si vous êtes intéressé(e), veuillez nous le faire savoir par e-mail à info@etatcivil.ch jusqu'au 30.06.2025.

Développement du droit du nom et du droit de cité

Roland Peterhans informe que l'ouvrage « Rechtsentwicklung Namensrecht und Bürgerrecht » de Willy Zimmermann a été traduit en italien et en français par Vincenzo Lava et Renato Caccia. Ces traductions sont désormais également disponibles sur le site web. Roland remercie tous les participants pour leur grand travail et offre un cadeau aux personnes présentes.

Dates des prochaines assemblées générales

La prochaine assemblée générale aura lieu les 13 et 14 novembre 2026 à Thoune.

2027: les 12/13.11.2027 à Olten (Centenaire de l'ASOEC)

2028: au Tessin

Information de Peter Naef « Standesamt und Ausländer ».

Peter Naef informe que des suggestions pour la revue allemande «Standesamt und Ausländer» (État civil et étrangers) peuvent lui être adressées. Il les transmettra à l'éditeur.



Remerciements

Roland Peterhans adresse un grand merci à toutes les personnes actives dans le domaine de l'état civil.

Lausanne, 16.05.2025

Pour la présidence de l'assemblée sig. Roland Peterhans

Pour le procès-verbal sig. Martina Gattlen

Le vendredi, après la partie statutaire et la pause-café, ont suivi les exposés de

- Dr. David Rüetschi, Chef de l'OFEC, «Informations de l'OFEC»
- Lukas Iseli, OFEC, «Journalisation des accès Infostar»
- Rodolfo Semprevivo, Chef UIS, «Infostar NG»
- Andrea Oehler, Cheffe suppléante UIS, «Infostar NG»

Le samedi, les exposés suivants ont eu lieu:

- Sabine Sidler, Analyste pays du SEM (Afrique occidentale):
Rapport d'expérience sur l'Afrique occidentale, questions incluses
- Mathias Müller, président de l'association professionnelle bavaroise: «Droit du nom allemand»